

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2019669	Date d'inspection Le 06 mars 2025	
Nom de l'établissement La Boussole V		Numéro de téléphone (506) 521-1705	
Adresse 50 High Street Richibucto NB E4W 5M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

Les éléments suivants ont été vérifiés:

- Le ratio
- Les dossiers administratifs tenus sur les lieux
- La planification des activités
- Les dossiers d'incident

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les jeux libres à l'intérieur, le dîner et le début de la sieste.

Un bricolage de peinture a aussi été observé dans une des classes d'enfant d'âge scolaire.

Aucune non-conformité au moment de cette visite.

original signé par  
Sophie Powers

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 mars 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Gisèle Cormier

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mars 2025

\_\_\_\_\_  
Date